

C.G.V camions magasins (version du 14/11/2018)

Les dispositions qui suivent établissent les Conditions Générales de Vente des produits et services proposés par la société Outillage de Saint-Étienne à ses « camions-magasin » lors des déballages.

L'enseigne Outillage de St Etienne/Shopix sera ci-après nommée OSE/Shopix et se réserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales de Vente.

En cas de modification, les Conditions Générales de Vente appliquées à la commande seront celles en vigueur le jour de celle-ci.

OSE/Shopix vous invite donc à lire attentivement les clauses ci-après. Vous ne pouvez acheter de produits sans accepter les conditions prévues ci-dessous.

Article 1 - Objet

Le présent contrat est un contrat de vente qui a pour objet de définir les droits et obligations d'OSE/Shopix et du consommateur. Les Conditions Générales de Vente constituent l'intégralité des droits et obligations des parties, aucune autre condition ne peut s'intégrer à celles-ci.

Raison sociale : Outillage de Saint-Etienne

Statut juridique : S.A.S

Siège social : Parc des Essarts, Rue Pierre Georges Latécoère, 42160 Andrézieux-Bouthéon

Numéro d'identification SIRET : 319 438 321 000 55

N° TVA Intracommunautaire : FR80319438321

Pour toute information ou question, notre Service Clients est à votre disposition, par téléphone : 09 87 87 65 65 (numéro non surtaxé) du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h et par e-mail : contact@shopix.fr.

Article 2 - Produits

OSE/Shopix fait connaître au consommateur l'ensemble des caractéristiques essentielles des biens offerts. Ces caractéristiques peuvent concerner les dimensions, les poids, les quantités, les composants des biens offerts.

OSE/Shopix invite le consommateur à lire attentivement ces caractéristiques et à se renseigner auprès de notre Service Clientèle ou du vendeur en cas de besoin. OSE/Shopix fait en sorte que les photographies soient les plus réalistes possible mais suggère à nos clients de lire attentivement les descriptions des produits.

Article 4 - Disponibilité des biens

Les biens proposés au camion OSE/Shopix sont disponibles dans la limite des stocks disponibles car la place est limitée dans nos camions et nous pouvons également être confrontés à des ruptures de stock du fait des fournisseurs.

Lorsqu'un produit est indisponible au camion et disponible au siège celui-ci pourra être repris en commande au camion pour une livraison au domicile du client. Dans le cas où l'article serait également en rupture à notre siège, le produit ne pourra être pris en commande.

Si toutefois un produit est indisponible exceptionnellement après passation de la commande, nous nous engageons à vous informer par mail, par courrier ou par téléphone et à vous indiquer le délai d'approvisionnement.

Si vous ne souhaitez pas attendre, vous aurez la possibilité de demander l'annulation de votre commande et son remboursement ou l'échange contre un autre article de même valeur.

Cas particulier : il peut arriver que pour des contraintes d'approvisionnement, OSE/Shopix remplace un article indisponible par un autre de caractéristiques similaires et de qualité égale, voire supérieure.

En cas de remplacement, si l'article ne convient pas, le client pourra contacter le service clients et en demander le remboursement. Uniquement dans ce cas, le retour sera pris en charge par notre société après accord préalable du Service Clientèle.

Article 5 - Engagement du client

Le client s'engage à remplir le bon de commande et à donner toutes les informations nécessaires à son identification. Il doit veiller à fournir des informations exactes et complètes.

Le fait de remplir le bon de commande constitue la validation de la commande et vaudra acceptation irrévocable des présentes Conditions Générales de Vente.

Les informations énoncées par l'acheteur lors de la prise de commande engagent celui-ci.

En cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire, le vendeur ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être de livrer le produit.

Article 6 - Validation de la commande et conclusion du contrat

OSE/Shopix se réserve le droit d'annuler toute commande à caractère anormal telle qu'une quantité de produits excédant les besoins normaux d'un consommateur ou les flux de commandes anormaux à une même adresse de facturation et/ou de livraison.

OSE/Shopix se réserve également la possibilité d'annuler la commande si elle n'est pas en mesure de l'honorer et en informera le client par courrier électronique, courrier ou téléphone.

Le débit du compte ou l'encaissement du chèque est effectué à la commande par le commerçant.

Les marchandises livrées restent propriété d'OSE/Shopix jusqu'à leur règlement complet (loi n°80-335 du 12 mai 1980).

Article 7 - Prix

Toutes les commandes, sont payables en Euros.

Les prix des produits présentés dans note catalogue sont valables aux dates indiquées en Pages 122 et s'entendent toutes taxes comprises (TTC).

Le taux de TVA actuellement applicables est de 20%. OSE/Shopix se réserve le droit de modifier le prix en cas d'augmentation de la TVA ou d'erreur manifeste.

Les offres promotionnelles ne sont valables que dans la limite de la durée de validité de l'offre concernée et dans la limite des stocks disponibles.

OSE/Shopix se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande.

Article 8 - Paiement sécurisé

Le règlement des commandes peut se faire par différents moyens.

Carte bancaire (Visa, Mastercard...):

Nous vous recommandons cette option car elle est la plus simple, la plus rapide et entièrement sécurisée.

La commande ne sera considérée effective que lorsque les centres de paiement bancaire concernés auront donné leur accord.

En 3 fois sans frais :

À partir de 100 euros d'achats. Le 1^{er} règlement s'effectue par CB ou espèces et 2^{ème} et 3^{ème} règlement par chèques encaissable à 30 et à 60 jours.

Chèque bancaire (uniquement pour les montants inférieurs à 100€) :

Ils doivent être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine. Libellez votre chèque à l'ordre de Shopix. Une pièce d'identité sera exigée.

Mandat administratif :

Pour les organismes publics nous acceptons le mandat administratif.

La commande sera prise en compte après remise d'un bon de commande tamponné par l'organisme publique et signé avec la mention « bon pour accord ».

La commande est prise en compte au paiement qui est stipulé irrévocable, comptant, net et sans escompte. Tout retard, incident ou défaut de paiement entraîne à titre de pénalité, des intérêts de retard égaux à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en application de la Loi n° 2001-420 du 15/05/2001 Article 53 II publiée au Journal Officiel du 16/05/2001.

La société OSE/Shopix se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige au paiement d'une commande antérieure.

Article 9 - Livraison

OSE/Shopix s'engage à remettre au client sur place les produits disponibles dans le camion. Les produits non-disponibles seront livrés à l'adresse indiquée par le client sous le délai de livraison indiqué à la commande par le vendeur (en moyenne 15 -20 jours ouvrés pour les articles en stock)

Les délais indiqués sont des délais moyens comprenant le temps de préparation du colis plus le temps d'acheminement.

Les colis sont expédiés par les transporteurs DPD France ou KUEHNE ET NAGEL. Pour le suivi de votre colis, nous vous conseillons de nous contacter par mail ou téléphone.

Le délai peut varier en fonction des délais de livraison du transporteur, lorsque l'article n'est pas en stock ou en cas de force majeure (Catastrophes naturelles...).

Si le bien est indisponible, le consommateur sera informé au plus tôt et pourra annuler sa commande.

Toute réclamation doit être écrite et adressée à l'adresse indiquée à l'article 1. (Adresse email ou postale).

En cas de force majeure, OSE/Shopix se réserve la possibilité de fractionner les livraisons. La participation aux frais de traitement et d'expédition ne sera alors facturée que pour un seul envoi.

Tous les colis sont remis uniquement contre signature.

Dans le cas précis de commandes laissées volontairement en instance et de ce fait retournées à Shopix/OSE, des frais de traitement de 5 euros seront retenus sur le montant total du remboursement à effectuer. Les colis nous étant retournés par les prestataires de transports facturant cette prestation. Ces frais de traitement dans le cas de colis expédiés par messagerie (transport de colis volumineux) peuvent être majorés.

Commande prise en charge par notre transporteur KUEHNE ET NAGEL : une fois le colis expédié et en cours d'acheminement, toute demande du client d'un changement d'adresse de livraison donnera lieu à une facturation supplémentaire.

Article 10 - Conformité de livraison et qualité du produit

Au camion : il revient au client de vérifier immédiatement la conformité des articles et du ticket de caisse.

En livraison : il revient au client de contrôler l'état du colis ainsi que la présence de la totalité de sa commande en présence du livreur et émettre des réserves si besoin sur le bon de livraison.

Dans le cas contraire, la commande sera considérée comme acceptée conforme. Le consommateur vérifiera donc l'aspect général de l'emballage du produit livré.

En cas de dommage, le client s'engage à formuler sa réclamation par écrit le jour de la livraison ou au plus tard dans les sept jours ouvrés suivant la livraison (par courrier électronique, postal ou fax)

Pour les livraisons par les transporteurs Kuehne + Nagel, il est impératif de vérifier la conformité du matériel. Une réclamation après déballage ne peut être adressée que dans les 3 jours par lettre recommandée. Cette réclamation doit être adressée uniquement par lettre recommandée à l'attention de l'Agence Kuehne + Nagel qui a livré le colis.

Le retour des produits, en cas d'erreur de livraison ou en cas de défectuosité du produit, ne pourra être accepté que pour les produits complets, dans leur emballage et état d'origine (Accessoires, notice) avec une copie de la facture d'achat.

Pour toute demande de prise en charge du retour, il est impératif de demander l'accord préalable du Service Clients.

Les envois en port dû ou en contre remboursement seront refusés quel qu'en soit le motif.

Article 11 - Satisfait ou remboursé

Les ventes faites auprès de nos camions magasins sont considérées comme de la vente directe et ne sont soumises à aucun droit de rétractation de vente.

Article 12- Transfert des risques

Seuls sont couverts par la présomption de responsabilité les dommages signalés ou établis comme existants lors de la livraison.

Comme indiqué dans l'article 11 de ces Conditions Générales de Vente, le client doit contrôler la conformité du produit à réception.

A partir du moment où elles lui sont remises, les marchandises passent sous la surveillance du destinataire.

Article 13 – Rétractation de vente

Les achats effectués auprès de nos magasins sont considérés comme de la vente directe et ne sont soumises à aucun droit de rétractation de vente.

Article 14 - Garanties Légales

Les garanties légales s'appliquent nos produits et sont de 2 types :

- Garantie de conformité

OSE/Shopix est tenu des défauts de conformité des Produits au contrat dans les conditions des articles L.217-4 et suivants du Code de la consommation.

Sous réserve de la présentation d'une preuve d'achat, le Client dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance des Produits pour faire valoir la garantie légale de conformité. Durant les six premiers mois suivant la délivrance des Produits le Client est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité, celle-ci pesant sur OSE/Shopix. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016.

En cas de défaut de conformité, le Client choisit entre la réparation et le remplacement des Produits. Toutefois, OSE/Shopix peut ne pas procéder selon le choix du Client si cela entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité proposée, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Si toutefois aucune des solutions envisagées ne peut être mise en œuvre dans le mois suivant la réclamation, le Client aura la

possibilité de demander une diminution du prix ou l'annulation du contrat. L'annulation du contrat peut ne pas être acceptée si le défaut de conformité est mineur.

- Garantie des vices cachés

OSE/Shopix est tenu des vices cachés des Produits dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil. Sous réserve de la présentation d'une preuve d'achat, le Client peut faire valoir la garantie des vices cachés dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Pour bénéficier de la garantie des vices cachés, le Client doit apporter la preuve que le vice était non apparent, existait lors de l'achat et rend le Produit impropre à l'usage auquel on le destinait ou diminue très fortement cet usage. Si le Client apporte une telle preuve, il pourra choisir entre l'annulation de la vente ou une réduction du prix de vente, conformément à l'article 1644 du Code civil.

Toute demande de prise en charge de garantie doit être obligatoirement faite par écrit avec la copie de la preuve d'achat. Aucune suite ne pourra être donnée si ce dernier élément est manquant.

Le ticket de caisse est obligatoirement remis au camion lors de vos achats.

Le matériel défectueux est soit échangé, soit réparé après un contrôle prouvant qu'il a été utilisé dans les conditions préconisées par le fabricant. Les appareils démontés hors de nos ateliers perdent automatiquement le bénéfice de la garantie.

Lorsqu'une reprise d'article défectueux donne lieu à une réparation, celle-ci sera d'une durée de 15 jours ouvrés à compter de la date de réception à notre siège social. Si toutefois ce délai est dépassé, la durée de garantie sera allongée du nombre de jours de retard.

Le matériel défectueux doit être rendu auprès d'un de nos vendeurs itinérants après accord préalable du Service Clients. Un échange direct du produit est effectué si les précautions d'utilisation ont bien été respectées et que la défectuosité peut être constatée immédiatement.

Pour des problèmes de type électrique ou électronique, le produit est repris pour un retour sur notre plateforme logistique afin que notre technicien SAV le répare ou valide l'envoi d'un produit neuf de remplacement à votre domicile.

Les garanties ne couvrent pas :

- Le remplacement des consommables (batteries, ampoules, fusibles, piles, pneus).
- L'usure des produits vestimentaires (chaussures, soutien-gorge, gaines, ceintures...)
- Les défauts et leurs conséquences dues à l'intervention d'un réparateur pendant le délai de garantie.
- Les produits démontés par le client.
- Les défauts et leurs conséquences liés à l'utilisation anormale ou non conforme à l'usage pour lequel le produit est destiné.
- Les défauts liés au non entretien des appareils.
- Les produits présentant un choc ou dommage apparent engageant la responsabilité d'un tiers ou d'évènements extérieurs tels que les évènements climatiques, vandalisme, incendie...

Article 15- Pièces détachées :

OSE/Shopix s'engage à fournir à ses clients les pièces détachées nécessaires à la réparation de ses produits pour une durée de 2 ans à compter de l'achat sous un délai de 2 mois maximum. »

Article 16- Droit applicable

Tous les articles fournis par OSE/Shopix sont neufs et garantis contre tout défaut.

Le présent contrat est soumis à la loi française.

La langue du présent contrat est la langue française.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant tout recours judiciaire. La recherche préalable d'une solution amiable n'interrompt pas les délais pour agir en garantie.

En cas de litige à l'occasion d'un achat au camion, le Client peut adresser une réclamation écrite au Service Clients OSE/Shopix, dont les coordonnées figurent sur sa facture à l'adresse suivante :

OSE/Shopix
BP 200 86
42162 ANDREZIEUX BOUTHEON cedex

Conformément à l'article L. 612-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons, pour toute réclamation, liée à un achat magasin, effectuée au cours des 12 derniers mois par voie électronique : <https://app.medicys.fr/?prold=e236be67-5976-4f84-a648-ce09393a2168>

ou par voie postale : MEDICYS – 73 Boulevard de Clichy – 75009 PARIS

La solution proposée par le Médiateur ne s'impose pas aux parties, qui restent libres à tout moment de sortir du processus de Médiation.

Article 17 - Informatique et Libertés

OSE/Shopix s'engage à ne pas divulguer à des tiers sans votre autorisation les informations que vous nous communiquez. Celles-ci sont confidentielles.

Elles ne seront utilisées par nos services internes que pour le traitement de votre commande et, sous réserve de pour personnaliser la communication et les offres de produits réservées à nos clients sous réserve de votre accord.

Pour le bon déroulement de la commande, les données nominatives collectées feront l'objet d'un traitement informatique : le consommateur reconnaît en avoir connaissance.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004 et à l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, envoyez votre demande à dpo-contact@shopix.fr.